COMMENT S'APPLIQUE LA VISION ?

Principales actions pour améliorer la francisation	ÉCHÉANCIER
• Mettre en place des mécanismes récurrents d'analyse des besoins et des parcours de la clientèle, en concertation avec les intervenants et les partenaires (enquêtes, prises de besoins sur le terrain dans les régions, sondages, groupes témoins)	Dès maintenant jusqu'à l'automne 2018
• Apporter des changements à l'offre de services des cours à temps complet pour permettre l'atteinte du niveau de compétence en français nécessaire à l'autonomie langagière, qui favorise l'intégration des personnes immigrantes en emploi	Février 2018
• Implanter un guichet unifié d'accès aux services de francisation pour améliorer la coordination gouvernementale et l'accès aux cours	Printemps 2018 à été 2019
• Réviser et développer les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation, ainsi que des indicateurs permettant de suivre l'évolution de la non-participation de la clientèle potentielle	Automne 2018

Principales actions pour améliorer l'intégration	ÉCHÉANCIER
• Accompagner et soutenir les clientèles, les organismes et les communautés à l'aide de mécanismes permanents de concertation	Dès maintenant jusqu'au printemps 2018
• Établir un dialogue de gestion par une proximité accrue et des échanges réguliers avec les organismes offrant des services pour mettre en place notamment un mécanisme rigoureux de conclusion et de suivi des ententes afin de : - faciliter une reddition de comptes selon des indicateurs convenus et tenir des revues mi-parcours de la mise en œuvre - attribuer les crédits aux organismes en temps opportun pour faciliter leur planification de services	Dès maintenant jusqu'au printemps 2018
• Instaurer un processus d'amélioration continue en utilisant des données plus précises sur les services rendus par les organismes, par le MIDI directement et par les ministères et organismes impliqués	Dès maintenant jusqu'au printemps 2018
• Refondre le programme *Réussir l'intégration* en l'adaptant mieux aux besoins actuels et futurs des personnes immigrantes et des organismes partenaires (enquêtes, prises de besoins sur le terrain dans les régions, sondages, groupes témoins)	Printemps 2019

Québec

178-3884 (2017-11)

RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION SUR LA FRANCISATION ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

PRINCIPAUX CONSTATS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Francisation :

- Absence de suivi des clientèles non jointes ou qui abandonnent les cours
- Méconnaissance des besoins des clientèles
- Déficit de concertation entre les acteurs gouvernementaux
- Offre de services lacunaire
- Performance insatisfaisante et manque d'indicateurs permettant d'évaluer l'action ministérielle

Intégration des personnes immigrantes :

- Méconnaissance des besoins des clientèles
- Manque d'encadrement des organismes partenaires
- Performance insatisfaisante et manque d'indicateurs permettant d'évaluer l'action ministérielle

ENGAGEMENTS MINISTÉRIELS

- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) prend acte des différents constats et recommandations du Vérificateur général du Québec, dans ses rapports sur l'intégration et la francisation des personnes immigrantes.
- La francisation et l'intégration des personnes immigrantes qui s'établissent au Québec sont au cœur de la mission du MIDI et sont des enjeux de la plus haute importance pour l'ensemble de la société québécoise. C'est pourquoi le MIDI prend ces rapports très au sérieux.
- Le MIDI s'engage à mettre en œuvre immédiatement des mesures concrètes, dans le cadre d'un plan d'action, pour répondre aux préoccupations du Vérificateur général. Ces mesures seront orientées par une vision à implanter à court terme.

UNE VISION À IMPLANTER

Le cœur de l'action du MIDI

La personne immigrante et la valorisation de la diversité

Sélectionner + Franciser + Intégrer
pour mieux répondre aux besoins du Québec

Les constats du Vérificateur général du Québec imposent de revoir les paradigmes qui gouvernent l'action du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : dès aujourd'hui, il est de la plus haute importance d'implanter un dialogue de gestion de la francisation et de l'intégration tant au sein du gouvernement qu'au MIDI ainsi qu'avec les partenaires ministériels dans toutes les régions du Québec.

Ce dialogue de gestion se déclinera autour des **5 principes directeurs** suivants qui viseront l'efficacité et l'efficience :

1. Connaissance des besoins des clientèles
2. Concertation à l'échelle nationale et dans toutes les régions du Québec
3. Accompagnement des clientèles et encadrement efficace des partenaires qui dispensent des services
4. Implantation d'indicateurs de performance, revue de mi-parcours et reddition de compte
5. Évaluation et amélioration continue des programmes et services